



AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira en séance ordinaire en Mairie

Le vendredi 20 mars 2026 à 20 heures

Ordre du jour

- 1- Election du maire
- 2- Détermination du nombre d'adjoints
- 3- Election des adjoints
- 4- Lecture de la charte de l' élu local
- 5- Indemnités de fonction des élus
- 6- Délégation du Conseil municipal au Maire
- 7- Mise en place des commissions communales
- 8- Désignation des délégués au différents syndicats

A Sallèles, le 16 mars 2026

Alexandre PAGES
Maire

